

ARCHEOLOGIE (pilier secondaire)

Pilier secondaire Master	30 ECTS			
Modules & enseignements		Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{re} 2^e année</i>				
L'étudiant choisit librement deux modules de 15 crédits ECTS parmi la liste proposée. Quand deux modules (I et II) sont proposés dans la même matière, le module II peut être choisi indépendamment du module I.				
<u>Module 1 Méthodologie et Technique de la recherche</u>	15			
<i>Enseignements au choix (15 ECTS ; mais un stage au maximum) :</i>				
<i>Epistémologie et histoire de l'archéologie (M.-A. Kaeser)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Théorie et interprétation en archéologie (M. Honegger)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Archéométrie (V. Serneels)</i>	5	A ou P	2-3 cours- blocs	éval. int.
<i>Stage de fouilles</i>	5	A ou P	3 semaines hors cadre	éval. int.
<i>Stage en laboratoire</i>	5	A ou P	3 semaines hors cadre	éval. int.
<i>Stage en musée</i>	5	A ou P	3 semaines hors cadre	éval. int.
<u>Module 2 Archéologie pré- et protohistorique I</u>	15			
<i>Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique I (M. Honegger)</i>	5	A	2	EX.E4H
<i>Séminaire spécialisé d'archéologie pré- et protohistorique I (M. Honegger)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Voyage d'étude et travail de préparation (assistants)</i>	3		1 semaine hors-cadre	éval. int.
<i>Lectures personnelles en lien avec le voyage d'étude</i>	2		hors-cadre	éval. int.
<u>Module 3 Archéologie pré- et protohistorique II</u>	15			
<i>Enseignement obligatoire (5 ECTS) :</i>				
<i>Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique II (M. Honegger)</i>	5	A	2	EX.E4H
<i>Enseignements au choix (10 ECTS) :</i>				
<i>Séminaire spécialisé d'archéologie pré- et protohistorique II (M.-A. Kaeser)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Dessin d'objets, de plans et de cartes (M. Honegger)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Cours au choix en biologie ou en géologie, d'entente avec le professeur</i>	5	A ou P		éval. int.
<u>Module 4 Archéologie de la Méditerranée antique à Neuchâtel I</u>	15			
<i>Cours spécialisé sur la Méditerranée antique I (H. Dridi)</i>	5	A	2	EX.E4H
<i>Séminaire spécialisé sur la Méditerranée antique I (H. Dridi)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Voyage d'étude et travail de préparation (assistants)</i>	3		1 semaine hors-cadre	éval. int.
<i>Lectures personnelles en lien avec le voyage d'étude</i>	2		hors-cadre	éval. int.

<u>Module 5 Archéologie de la Méditerranée antique à Neuchâtel II</u>	15			
Enseignement obligatoire (5 ECTS) :				
<i>Cours spécialisé sur la Méditerranée antique II (H. Dridi)</i>	5	A	2	EX.E4H
Enseignements au choix (10 ECTS) :				
<i>Séminaire spécialisé sur la Méditerranée antique II (H. Dridi)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Cours avancé en épigraphie (H. Dridi)</i>	5	A	Cours-bloc 2 jours	éval. int.
<i>Cours au choix en histoire ancienne ou en histoire de l'art, d'entente avec le professeur</i>	5	A ou P		éval. int.
<u>Module 6 Archéologie classique à Fribourg I</u>	15			
<i>Cours spécialisé en archéologie classique I</i>	3	A ou P	2	éval. int.
<i>Séminaire en archéologie classique</i>	9	A ou P	2	éval. int.
<i>Voyage d'étude et travail de préparation</i>	3		1 semaine hors-cadre	éval. int.
<u>Module 7 Archéologie classique à Fribourg II</u>	15 C			
<i>Cours spécialisé en archéologie classique II</i>	3 C	A ou P	2	éval. int.
<i>Cours-bloc en archéologie classique</i>	3 C	P	2	éval. int.
<i>Séminaire en archéologie classique</i>	9 C	A ou P	2	éval. int.
<u>Module 8 Archéologie paléochrétienne et byzantine à Fribourg I</u>	15 C			
<i>Cours spécialisé en archéologie paléochrétienne et byzantine I</i>	3 C	A	2	éval. int.
<i>Séminaire spécialisé en archéologie paléochrétienne et byzantine</i>	9 C	A	2	éval. int.
<i>Voyage d'étude et travail de préparation</i>	3 C		1 semaine hors-cadre	éval. int.
<u>Module 9 Archéologie paléochrétienne et byzantine à Fribourg II</u>	15 C			
<i>Cours spécialisé en archéologie paléochrétienne et byzantine II</i>	3 C	A ou P	2	éval. int.
<i>Cours-bloc en archéologie paléochrétienne et byzantine</i>	3 C	A et P	2	éval. int.
<i>Séminaire spécialisé en archéologie paléochrétienne et byzantine</i>	9 C	A	2	éval. int.

Note 1

Tout mode d'enseignement peut être remplacé par une lecture dirigée, d'entente avec l'enseignant concerné.